

ABONNEMENT.

SAUMUR, 30 fr. par an, 16 fr. par semestre, 8 fr. par trimestre. Poste: 35 fr. par an, 18 fr. par semestre, 10 fr. par trimestre.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c. Réclames, 30. Faits divers, 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 NOVEMBRE 1884.

Chronique générale.

La commission du budget a admis un amendement de M. Paul Bert tendant à désaffecter les propriétés de l'Etat affectées à des services ecclésiastiques en dehors des prescriptions concordataires.

Elle a ensuite écarté un amendement de M. Paul Bert, tendant à élever, dès 1885, le traitement des instituteurs.

Enfin la commission, revenant sur une décision antérieure, a rétabli les crédits pour les facultés de théologie protestante qu'elle avait supprimés, il y a assez longtemps déjà. Cette détermination a été prise après l'audition des représentants du consistoire de l'église réformée.

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'on n'est revenu sur aucune des mesures de suppression ou de proscription contre le culte catholique dont le rapport de M. Douville-Maillefeu est bondé.

M. André de Trémontels, ex-préfet de la Corse, traduit M. Demangeat devant la Cour d'assises.

L'AFFAIRE DEMANGEAT A LA CHAMBRE.

Samedi, à la Chambre des députés, M. Andrieux a posé une question au ministre de l'intérieur sur l'affaire Demangeat-Trémontels.

Il expose les faits que l'on connaît: Dans une lettre publiée par les journaux, M. Demangeat a accusé M. André de Trémontels de s'être procuré de l'argent personnel au moyen de mandats fictifs. Il a, d'autre part, accusé M. Waldeck-Rousseau de l'avoir révoqué, lui, Demangeat, pour avoir dénoncé ces faits et pour avoir refusé, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, de justifier ces concussion.

Ainsi, M. Waldeck-Rousseau aurait, en

pleine connaissance de cause, maintenu le fonctionnaire concussionnaire et lui aurait même donné de l'avancement, tandis qu'il frappait M. Demangeat.

L'orateur invite le ministre à fournir des explications à ce sujet.

M. Waldeck-Rousseau envisage deux questions, l'une intéressant M. de Trémontels, l'autre qui lui est personnelle.

Appelé à remplacer M. André de Trémontels à la préfecture de l'Aveyron, M. Demangeat avait dénoncé certains faits à la charge de son prédécesseur; une enquête a été faite par M. Fallières, alors ministre de l'intérieur; son résultat fut la justification de M. de Trémontels.

Depuis, il s'est produit de nouvelles accusations. Le ministre de l'intérieur a invité l'accusé à se disculper devant les tribunaux, et il espère qu'il se justifiera pleinement. La justice va être saisie; il convient d'attendre son jugement.

M. Waldeck-Rousseau envisage ensuite l'accusation dirigée contre lui personnellement. A l'en croire, il n'aurait reçu de M. Demangeat aucune communication concernant M. de Trémontels. S'il a retiré le premier de la préfecture de l'Aveyron, c'est parce qu'il n'a pas jugé que ce fonctionnaire fût en parfaite communion d'idées avec le gouvernement, et non parce qu'il avait accusé son prédécesseur.

M. Andrieux déclare prendre acte des déclarations du ministre. Ne pouvant contrôler les affirmations du ministre, il est bien obligé de les accepter... sous bénéfice d'inventaire. Peut-être le procès annoncé apportera-t-il quelques éclaircissements sur cette louche affaire.

M. Cazot a donné sa démission de président de la Cour de cassation.

PROTECTION DE L'AGRICULTURE.

Le mouvement d'opinion qui se manifeste de toutes parts contre les doctrines du libre-échange, a fini par ouvrir les yeux des An-

glais eux-mêmes, qui sont obligés d'avouer la nécessité d'examiner, tout au moins, si ces principes et ces doctrines ne doivent pas fléchir devant les faits nouveaux et les révolutions économiques qui se produisent.

A la dernière assemblée générale des chambres d'agriculture du Royaume-Uni, M. Chaplin, membre de la Chambre des Communes, a demandé la nomination d'une commission qui aurait pour mandat de rechercher les causes des souffrances et du malaise de l'agriculture en Angleterre.

« Mais, a-t-il ajouté, cette enquête serait absolument inutile si l'idée de rétablir un droit d'entrée sur les céréales devait être, de parti-pris, écartée. »

Quant à lui, il était absolument décidé à soutenir la nécessité d'un droit sur les céréales, s'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver l'agriculture de la ruine.

De tels faits sont vraiment significatifs et prouvent tout le terrain gagné par les partisans du retour au principe de la protection modérée de l'agriculture et de l'industrie.

LE 3 0/0 AMORTISSABLE.

Le ministre des finances vient de demander un crédit supplémentaire de 960,000 francs pour couvrir les frais d'émission de l'emprunt de 350 millions en 3 0/0 amortissable, émis le 12 février dernier.

LES FORTIFICATIONS DE LYON.

Les travaux de nivellement qui vont avoir lieu à Lyon par suite du déclassement des fortifications et qui ont été soumissionnés par l'association lyonnaise des maçons, doivent commencer aujourd'hui lundi.

Le ministre des finances a reçu du maire de Lyon le cahier des charges des travaux soumissionnés par cette association, et le ministre de l'intérieur l'a immédiatement revêtu de son approbation.

DEUX COMPLICES DU CHOLÉRA.

Sous ce titre, le *Moniteur* remarque avec raison que, si la maison de retraite des petites Sœurs des pauvres de l'avenue de Breteuil a été si cruellement éprouvée dès le début de l'épidémie cholérique, on en trouve la cause moins peut-être dans l'âge de ses pensionnaires, vieillards déjà débilités par l'infortune et la misère, que dans certaines mesures que le conseil municipal et le gouvernement lui-même ont eu la cruauté de prendre à l'égard de cette institution charitable.

Il y a deux ans, en effet, qu'un membre du conseil municipal, l'ex-colonel Martin, celui que, dans son remarquable ouvrage sur la bataille de Sedan, le général Lebrun accuse en termes formels d'avoir refusé de marcher à l'ennemi, a proposé au conseil de supprimer le don qui était fait chaque jour à la maison de l'avenue de Breteuil de la desserte du collège Chaptal. Pour les petites Sœurs des pauvres, qui, comme on sait, nourrissent en partie leurs pensionnaires avec les restes recueillis dans les réfectoires des collèges, dans les cuisines des casernes et dans les offices des maisons particulières, ce fut une mesure véritablement inhumaine et dont leurs malheureux vieillards se ressentirent cruellement.

Leurs rations, qui étaient déjà bien petites, s'en trouvèrent réduites encore. Car quelque zèle que les petites Sœurs mettent dans leurs quêtes charitables, ne se lassant jamais, ne se rebutant jamais, la misère augmentait plus vite encore le nombre de leurs pensionnaires que leur activité ne parvenait à accroître le tribut de la charité. Le vide que le conseil municipal avait produit dans leur triste budget, budget que le collège Chaptal contribuait autrefois à enrichir sans s'appauvrir lui-même, ne put jamais être complètement comblé. Les collègues du colonel Martin durent s'applaudir d'abord d'un résultat si conforme à leurs désirs. Mais peut-être aujourd'hui ce résultat passe-t-il leurs espérances.

En voyant ces malheureux vieillards,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE POÈTE-SOLDAT

Quelle chose bizarre que cette civilisation musulmane, immobile, stagnante, à côté des évolutions inattendues de la nôtre cherchant toujours des voies nouvelles pour le progrès!

Léo se demande quelle en est la cause, et pense que c'est peut-être l'esclavage de la femme. On les vend, on les traite comme des bêtes de somme. Tandis que les Françaises développent leur intelligence et inspirent les grandes choses.

Le régiment campa sur les rives du Bosphore, à Misleck, et à peine installé apprit une horrible nouvelle qui consterna les plus braves: Le choléra avait éclaté au camp.

N'était-ce pas assez de la guerre sans voir nos courageux soldats la proie de ce fléau impitoyable! Mieux valait mille fois la mort sur le champ de bataille que ces atroces souffrances, cette lente agonie, si loin de la patrie, de la famille!

Léo, d'abord un peu malade, réagit à force d'énergie, de vigueur physique et morale.

Combien le jeune poète était loin de ses brillantes espérances! Mais la poésie le consolait, et il amassait les matériaux de son poème en attendant des jours plus heureux.

Un soir, pendant que ses camarades dormaient, il commença le récit de leur voyage et écrivit:

Départ pour la Crimée.

I L'Éclair retentissait de brillantes victoires, Alma, puis Inkermann aux fastes de nos gloires, Avaient déjà planté leur immortel jalón. La Gaule retrouvait ses âmes gémisseuses, Et de ses fiers soldats, les odes belliqueuses Remplissaient les échos de Dunkerque à Toulon.

II Chaque jour la vapeur, sous le ciel de Provence, Jetait des bataillons animés de vaillance, Marins, soldats, vaisseaux, arrivaient à l'instar Et la mer renvoyait au pied de la falaise Les belliqueux accords de notre *Marseillaise*, Dont les sons expiraient sur les rochers du Var.

III La barque m'attendait sur la rive fleurie, Mais on ne quitte pas le sol de la patrie; Quelque assuré qu'on soit de revenir vainqueur, Sans jeter plusieurs fois son regard en arrière, Sans murmurer un mot, sans dire une prière A ces bords où s'attache et son âme et son cœur.

IV Calme et majestueux sur les flots, le navire Dressait étincelant ses vergues au zéphire, Il semblait animé par les esprits du bord, Hissant sur l'artimon, l'étendard tricolore, Envoyant à la plage une salve sonore, Il alla se hâter de voguer loin du port.

V Et tous les cœurs tendus vers la rive sacrée, Saluaient en pleurant cette terre adorée. Combien ne devaient plus sur son sein revenir! Notre France si chère assise au bord de l'onde, En conjurant les flots de cette mer qui gronde, Immobile étendait ses bras pour nous bénir.

Il fut brusquement interrompu par l'entrée de plusieurs sous-officiers de zouaves qui réveillèrent les dormeurs et s'adressèrent à Léo:

— Allons, poète-soldat, accroche ta lyre à la tente, si la muse est mélancolique ou élégiaque, sinon apporte-la et qu'elle l'inspire de joyeuses strophes. Nous vous offrons un punch monstre pour nous venger du choléra.

Et ces jeunes fous allèrent gaiement passer une soirée charmante à chanter, à rire, à boire avec l'entrain qu'ils apportaient au combat.

Quelques jours plus tard, le *Jupiter* attendait près du rivage tous ces hardis compagnons de plaisir, heureux de quitter les baraquements funèbres de Levandchiffek et de partir pour Sébastopol.

Là, du moins, c'était la gloire ou la mitraille qui les attendait et non le lugubre lit de l'hôpital.

La traversée de la mer Noire s'accomplit par un temps splendide, et ils prirent terre dans l'antique Tauride. Il est écrit sans doute que la nation française doit illustrer toute la terre et y semer en tous lieux les cendres de ses glorieux enfants.

Elle fut étrange et incompréhensible entre toutes cette guerre d'Orient qui ne profita qu'aux vaincus et où l'on vit cette chose inouïe dans les fastes militaires: les Français et les Russes se combattre avec fureur, avec héroïsme pendant la durée des hostilités et se traiter en amis et en frères aussitôt la proclamation d'un armistice.

La Crimée était remplie de soldats et portait partout la trace des sanglants combats qui s'y étaient livrés.

Nos alliés, Anglais, Turcs, Piémontais, faisaient bravement leur devoir et fraternisaient avec nos braves dont l'entrain et la gaieté leur faisaient du bien.

Quelle noble nation que la France! On la jalouse, on la craint, mais elle rayonne toujours sur l'humanité.

« La gaieté française, a dit Bailly, produit le même effet que le stoïcisme »; et il avait raison, elle est un des plus grands privilèges de notre race.

Le siège de Sébastopol durait depuis deux années, les Russes se défendaient vaillamment, des torrents de mitraille tombaient sur l'armée assiégée et comblaient les fossés. La lutte était formidable, mais tout faisait prévoir un dénouement prochain, attendu avec une anxieuse impatience.

L'Europe entière avait les yeux sur ce petit coin de terre.

qu'ils ont en quelque sorte affamés, devenir une proie facile pour l'épidémie, l'opinion publique fera remonter à qui de droit une responsabilité qui ne leur sera pas légère.

Le gouvernement en aura aussi sa grande part. Car ce que le Conseil municipal avait fait en ce qui concerne le collège Chaptal, le ministre de la guerre l'a fait à l'égard de l'École militaire.

Les petites Sœurs des pauvres avaient jusqu'alors, de tout temps, la faculté de venir chercher les restes de la cuisine de l'École militaire.

M. le général Campenon a changé cela. Dès son arrivée au ministère, écrit au *Moniteur* un de ses correspondants, il a donné ordre de jeter ces restes aux ordures, afin d'en priver les Sœurs, et, par conséquent, les vieillards !

M. Campenon sera peut-être approuvé par les républicains, mais il sera universellement blâmé par les honnêtes gens.

En attendant, la cruauté de MM. Martin et Campenon aura eu un résultat que sans doute ils ne prévoyaient pas : celui de créer dans Paris un foyer cholérique des plus dangereux.

Le docteur Bochefontaine, chef du laboratoire de M. Nulpjan, qui s'est soumis à la redoutable épreuve que nous signalions avant-hier, n'a pas été tout à fait indemne, assure-t-on, de symptômes morbides. L'ingestion avait eu lieu samedi ; le lendemain le docteur sentait un léger mouvement fébrile. Il avait la tête un peu pesante du côté de l'abdomen ; il y eut des gargouillements, toutefois sans dérangement ; l'estomac était embarrassé ; quelques nausées se produisirent. Détail très-curieux à noter : une dysurie passagère se manifesta. Mais, le lundi, tout malaise s'était dissipé. Cela ne prouve pas évidemment l'innocuité des horribles pilules ingérées.

Depuis l'incident Laguerre, on affirme que les attachés du cabinet ne peuvent plus sentir... Laroze.

#### AFFAIRES DE CHINE.

Les journaux anglais prétendent que nos soldats souffrent beaucoup du choléra : cela n'est que trop certain ; les lettres particulières de nos malheureux soldats le font assez connaître. Manque de linge, manque de chaussures, sous un ciel meurtrier, voilà ce dont ils se plaignent. Et pourtant les Chambres ont voté tous les crédits : où vont donc s'engloutir ces sommes énormes ?

On parle toujours de négociations : mais nous craignons fort qu'on se leurre d'une espérance trompeuse. La Chine n'est pas lasse de la guerre ; elle sent bien qu'elle nous tient en échec. Ce qui le prouve, c'est qu'à cette heure elle achète des armes en Autriche et en Belgique.

Si elle nous redoutait, si elle était disposée à traiter, elle ne ferait pas ces préparatifs.

Léo se demandait s'il allait accomplir ces actions d'éclat dont il était avide. L'Orient ne lui avait encore montré que les effroyables ravages du choléra ; le siège lui devait une compensation.

Il commença alors cette vie dangereuse et émuissante de la tranchée, où la mort planait à toute heure au milieu d'eux. Mais les idées sombres passaient comme un nuage et autour du bivouac chacun payait son écot de gais refrains et de récits comiques souvent interrompus par ce cri sinistre : gare la bombe !

V

A l'assaut ! à l'assaut ! à Malakoff ! Ce cri retentit enfin et trouve un écho dans tous les cœurs.

Les chefs rassemblent leurs soldats à l'ombre du drapeau tricolore, ils leur parlent de leurs vaillants ancêtres, de l'honneur de la patrie, de la gloire, de l'immortalité, et réveillent l'enthousiasme, les entraînent aux périls héroïques.

Tous enflammés de courage s'écrient : Il faut vaincre ou mourir !!!

Ce fut le moment terrible, sublime, épouvantable, surhumain, où, sous une pluie de fer et de feu, nos courageux soldats prirent leur élan, et, bravant avec une audace inouïe, une ardeur incomparable, prodigieuse, la mort qui faisait d'innombrables victimes, firent enfin flotter sur les ruines de Sébastopol le drapeau de la France !

Et pendant que nous avons ces complications, les affaires de Madagascar restent en suspens, et un autre conflit se prépare avec le Maroc. Il faut avouer que la politique coloniale de M. Jules Ferry nous vaut de sérieux embarras et de cruelles déceptions.

Le blocus de Formose est toujours rigoureusement observé ; il le sera au moins jusqu'à l'arrivée des renforts, malgré l'état de la mer qui, dans la partie nord surtout, rend les manœuvres de nos croiseurs des plus difficiles ; dans le sud, ils souffrent moins ; néanmoins, tous ont réussi à se maintenir jusqu'ici dans les positions qui leur avaient été désignées.

Une dépêche de source anglaise annonce que les négociations entamées entre la France et la Chine sont définitivement rompues. La cause en serait, dit cette dépêche, au premier refus de M. Ferry d'abandonner l'indemnité tout entière. Lorsqu'il consentit, au cours des derniers pourparlers, à réduire l'indemnité et à occuper Kelong comme gage de l'exécution du traité de Tien-Tsin, la Chine, qui aurait pu faire des concessions sur une question de cession de territoire, refusa d'en faire sur la question d'argent.

Les opérations militaires vont donc entrer dans une phase nouvelle, après avoir été interrompues pour ainsi dire pendant près de deux mois.

Elles seront poursuivies à Formose d'abord et sur les côtes de Chine ensuite.

L'Agence Havas a télégraphié à son correspondant de Shanghai pour savoir à quoi s'en tenir sur l'occupation de Tamsui. Elle a reçu cette réponse :

« On dit que Tamsui a été pris »

Disons cependant que la nouvelle de la prise de Tamsui a été également télégraphiée au *Times* de Shanghai. Mais le gouvernement français n'a reçu aucune communication à ce sujet de l'amiral Courbet. Il a reçu, au contraire, un télégramme l'avisant que l'état de la mer et les difficultés des approches du port rendent impossible une attaque par mer. L'amiral ne pourrait donc arriver à occuper cette ville qu'en s'y rendant par la route de Kelong.

Or, cette opération serait imprudente avec les forces dont il dispose. L'amiral Courbet demanderait cinq mille hommes de renforts. Il ajoute qu'il se sent très-fatigué et prie le ministre de la marine d'envoyer un général de brigade pour diriger la marche sur Tamsui.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 novembre.  
La réponse des primes de la liquidation de quinzaine a lieu aujourd'hui. Le marché est ferme, mais les affaires sont assez rares.

Les Consolidés anglais viennent avec 5/16 de hausse à 100 7/8.

Les rentes gagnent sur les derniers cours de la veille : le 3 0/0 à 78 42 1/2, l'amortissable à 80.05, le 4 1/2 à 107.85.

Le 5 0/0 italien est à 96.75.

La Banque de France à 5,190. Le Crédit Foncier atteint le cours de 1,300.

Lorsque l'enthousiasme de la victoire et de la poudre est dissipé, les sentiments humains reprennent leur empire, on secourt les malheureux blessés, on enterre les morts. Les camps sont transformés en vastes cimetières ; vainqueurs et vaincus sont en deuil.

La guerre est une terrible chose ; nous ne la comprenons que pour défendre ses frontières, mais alors il la faut irrésistible comme en 1792, sans trêve, sans merci jusqu'à ce que l'ennemi soit chassé de notre territoire et la patrie affranchie !

Léo revenait tout rêveur des ruines encore fumantes de la tour Malakoff, il rencontre un groupe de camarades, leur serre la main avec la plus chaleureuse effusion, une cantinière s'approche, lui tend un verre et avec un accent parisien plein de bonté :

— Mon jeune major, un peu de rhum pour vous remettre.

Le poète-soldat tressaille, se retourne vivement et pousse un cri :

— Ariette !

— Léo ! répond la jeune femme.

Et d'un élan spontané, irrésistible, ils se jettent dans les bras l'un de l'autre !

Se séparer à Périgueux et se retrouver à Sébastopol !

N'est-ce pas un des caprices bizarres de la destinée qui se joue sans cesse de nos projets, de nos

désirs, de nos espérances ?

Le premier sentiment de bonheur, en pressant dans ses bras celle qu'il aimait, fit bientôt place à un cruel désenchantement.

Il revoyait Ariette enfin, mais elle avait trahi son serment d'éternel amour et s'était mariée !!!

La poésie de ses jeunes années s'enfuyait à tire d'ailes.

Le lendemain, Léo était cité à l'ordre du jour, promu à l'épaulette et porté pour la décoration. Il était vaillant, ce soldat-poète !

Encore un long et douloureux hiver et souffrir en Crimée, dans l'attente de la paix définitive, puis le rappel en France de nos valeureux bataillons.

Les glorieux débris de plusieurs régiments montent à bord du *Fleurus* et disent adieu avec émotion à cette terre d'Orient où ils laissent tant de braves frères d'armes endormis pour toujours.

L'Euxin, le Bosphore, le Marmara, Gallipoli, l'Archipel, sont traversés de nouveau, chaque instant les rapproche de la patrie bien-aimée.

Tout à coup, un cri sinistre retentit : Aux pompes, matelots, vite aux soutes de poudre. Le feu est à bord !!!

Le feu ! si près du but, mourir ! Avoir échappé au choléra, aux batailles, à l'assaut, au typhus et se voir enseveli dans cette Méditerranée qui baigne la France !!

Léo pâlit, cette fin lui paraît monstrueuse, épou-

ventable, mais ce n'est qu'un moment, il se met à l'œuvre avec ses soldats et on triomphe enfin de ce terrible ennemi.

C'est la dernière épreuve, les rivages de la patrie se dressent devant eux.

La France ! La France !

Les officiers, les soldats se précipitent sur le pont, tendent les mains en pleurant de joie, tandis que de toutes les poitrines oppressées par la plus vive, la plus douce émotion, jaillit ce chant d'amour :

Vers les rives de France  
Vogues en chantant, etc.

Le poète-soldat éprouve, dans ce qu'il a de plus divin, ce sentiment le plus vibrant de l'âme humaine, le patriotisme. Il est si fier d'appartenir à cette noble terre de France et de fouler de nouveau son sol sacré !

NELLY HAGER.

FIN.

En cour d'assises :

Le président. — Ainsi, vous avez pénétré dans un wagon de deuxième classe, vous avez cherché à étrangler cet homme et vous l'avez jeté sur les rails ?

— Il me demandait des renseignements, j'ai cru bien faire en le remettant sur la voie.

Les obligations Foncières et Communales sont demandées. Les Communales 3 0/0 nouvelles sont à 440.

On cote 715 la Banque de Paris, 670 le Crédit Industriel, 510 la Société Générale.

Le Suez est très tenu à 1,905. La recette du transit a été pour hier de 310,000 fr.

Les Méridionaux Italiens se négocient à 667.50. Ils n'ont que peu de jours à attendre pour recevoir du Parlement italien la consécration des conventions passées avec l'Etat pour l'exploitation du réseau de l'Adriatique. Le revenu de 35 fr. pour l'exercice courant fait ressortir au taux de 4 1/2 0/0 la valeur du titre à 770 fr. Les acheteurs au cours actuel ont donc en perspective 100 fr. environ de plus-value. Il y a peu de valeurs étrangères qui présentent de tels avantages, réunis à une sécurité de premier ordre.

Le Nord fait 1,632.50, le Lyon 1,215, l'Orléans 1,312.50, le Midi 1,155, l'Est 765, l'Ouest 825.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Lundi soir, un individu étranger a pénétré dans l'escalier du Cercle Républicain, et, simulat l'homme ivre, s'y est couché, épiant sans doute le moment favorable pour commettre quelque larcin.

En effet, à la fin de la soirée, des sociétaires se trouvaient à la recherche de quelque objet : l'un de son pardessus, un autre de ses jumelles, celui-ci de son chapeau haute forme, et notre maire lui-même de sa canne. C'est fâcheux qu'il n'y ait pas eu au vestiaire un pantalon, un gilet et des bottines, notre quidam se fût remis à neuf.

La police, informée, a tenu la chose secrète et surveillait tous les gens suspects. Bientôt elle s'est trouvée sur la piste et a pu arrêter le coupable encore nanti de tous les objets disparus, moins les jumelles.

C'est un ouvrier de passage embauché depuis peu au chantier du chemin de fer. Il est aujourd'hui sous les verrous.

#### HARMONIE SAUMUROISE.

Concert du dimanche 23 novembre 1884, à 2 heures précises, place de la Bilange.

Programme.

1. Les Volontaires, pas redoublé... MÉTRA.

2. Hommage à l'Alsace-Lorraine, grande fantaisie... BLÉGER.

3. Le Rossignol, valse pour petite flûte... SELLENICK.

4. Lucie de Lammermoor, fantaisie... DONIZETTI.

5. Thème et variations pour piston... RODE.

6. Mosaïque sur la Fille du Régiment... DONIZETTI.

7. Les Sans-Soucis, polka... X.

En cas de mauvais temps, le présent programme servira pour le dimanche suivant.

Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Continuation du Grand Concours de Tir à la carabine, au Stand de l'École Mutuelle des Récollets, le jeudi 20 novembre 1884.

de une heure à trois heures et demie du soir.

Il reste encore 37 cartons à tirer, après lesquels le Concours sera clos.

Le Directeur du Tir,  
G. DOUSSAIN.

On écrit de Saumur, 13 novembre, à un journal viticole :

« Bien que les vendanges ne soient pas terminées, je puis vous fixer dès maintenant sur la quantité des vins récoltés et à récolter. On compte dans l'ensemble sur 1/4 ou 1/3 de plus que l'an dernier. On peut dès aujourd'hui juger les vins rouges, il y aura du choix ; certains celliers bien réussis vaudront peut-être mieux qu'en 1881, qui était une bonne année ; d'autres seront moins bons, mais supérieurs cependant à ceux de l'an dernier ; il n'y a pas de prix établis ; à Bourgueil, les prétentions des propriétaires sont de 140 à 160, suivant les crus, et à Chinon de 120 à 130.

» Les vins rouges d'abondance cuvés ou non cuvés valent de 50 à 55 les 225 litres nus.

» Quelques vins blancs nouveaux vendangés depuis 8 à 10 jours ont été achetés 100 francs dans nos bons crus pour Paris et de 75 à 85 dans les crus ordinaires. Dans la côte St-Léger, où l'on vendange en ce moment, les vins devront être bons et les plus beaux celliers se vendront depuis 100 jusqu'à 140 et plus ; ces derniers auront peut-être de la douceur, mais ils seront assurément très-vineux.

» Les vins blancs du Richelais vendangés depuis longtemps sont ceux qui ont donné lieu à certaines affaires faites pour Paris au prix de 35 fr. les 225 litres nus pris au vignoble.»

Désormais, d'après la loi promulguée à l'Officiel du 23 octobre dernier, les ventes judiciaires de biens immobiliers, dont le prix principal d'adjudication ne dépassera pas 2,000 francs, seront dégrevés de tous les droits de timbre, de greffe, d'enregistrement et d'hypothèques. De plus, pour toutes les ventes où le prix d'adjudication n'excède pas 4,000 francs, les émoluments des agents de la loi seront réduits d'un quart. Enfin, dans toute vente d'immeuble dont la mise à prix sera inférieure à 2,000 francs, le tribunal pourra ordonner l'annonce de la vente par placards et insertions sommaires, le prix des insertions étant réduit de moitié, et les placards étant simplement manuscrits et apposés sans procès-verbal d'huissier.

Les préfets viennent d'être invités par une circulaire ministérielle à faire connaître dans le plus bref délai possible où en est en ce moment l'organisation électorale dans leur département en vue des prochaines élections.

Un questionnaire était joint à cette circulaire au sujet des différents partis qui comptent se faire représenter aux élections générales.

AUX ÉLECTEURS.

M. Barognon, sénateur, et plusieurs députés royalistes vont faire, dit le *Gaulois*, une tournée de conférences à Chartres, Angers, etc., sur le budget de la République.

Le ministre de l'intérieur a envoyé au préfet de la Loire-Inférieure la somme de 1000 fr., pour être distribuée aux victimes de la révolution à Nantes.

Il paraît que M. Salomon, député de la Loire-Inférieure, sollicite en ce moment une place de président de la Chambre à Orléans.

On lit dans le *Journal de l'Ouest*:

Le *Courrier de la Vienne* publie dans son numéro d'hier, à l'adresse de la *Ligue des Patriotes*, une note un peu vive et absolument justifiée, si les faits qu'elle relève sont exacts.

Le *Courrier de la Vienne*, comme tous les journaux de Poitiers, est toujours prêt à répondre aux appels qu'on adresse à son patriotisme. Il avait donc, ainsi que le *Journal de l'Ouest*, recommandé la *Ligue des Patriotes* à ses lecteurs, espérant qu'elle resterait fidèle à son mandat qui est d'entretenir dans l'âme de ses adhérents, en dehors de tout parti politique et religieux, l'amour de la patrie, le souvenir de nos désastres, l'esprit militaire et la haine de l'Allemand.

Pour notre compte, nous savions que Gambetta était un peu trop le dieu et le dieu exclusif de M. Déroulède, le créateur de la *Ligue*; mais on peut bien passer quelque chose à un patriote qui est en même temps le plus brave de nos poètes et le plus poète de nos braves.

Si, cependant, la *Ligue des Patriotes* avait aussi complètement dévié de son but que nous l'apprend le *Courrier*, elle n'aurait rien de patriotique que son titre; et son honorable président à Châtelleraut, M. Vétien, donnerait lui-même l'exemple de la retraite.

Voici les faits:

À la deuxième séance du congrès ouvrier de Rennes, lecture a été donnée d'une communication de la chambre syndicale des deux groupes ouvriers de Châtelleraut, protestant avec énergie contre l'achat d'armes fait en Suisse et en Belgique par la *Ligue des Patriotes*, à l'occasion du récent concours de tir de Vincennes.

Des armes, la *Ligue* en trouverait dans notre pays. Or, il nous semble que le premier devoir du patriotisme est de ne pas condamner au chômage les ouvriers français en faisant vivre l'étranger.

La plainte des ouvriers Châtellerautais n'est que trop fondée. Et les faits sur lesquels elle se fonde demandent une explication catégorique.

La République ne leur porte pas chance aux malheureux ouvriers de Châtelleraut

qui chôment ou ont des salaires insuffisants; le gouvernement a commandé, dit-on, 200,000 sabres d'un nouveau modèle à un industriel de Paris, qui, pour faire de larges bénéfices, va au meilleur marché en faisant faire les lames en Allemagne, les poignées en Angleterre et les fourreaux en Belgique. Il en a été de même des fusils scolaires dont on avait espéré la commande pour la fabrique de Châtelleraut, et qui ont été faits par des industriels parisiens qui n'auront pas manqué d'user du même procédé et de se fournir à l'étranger. Vrais sabres et fusils de pacotille. Les ouvriers syndiqués de Châtelleraut, qui ont réclamé au congrès ouvrier de Rennes, étaient donc, sous ce rapport, parfaitement dans le droit et dans le vrai.

On dirait qu'il y a un mot d'ordre en France, du haut en bas de l'échelle gouvernementale, pour désertier les intérêts de l'industrie nationale.

Ainsi le gouvernement de la République achète:

Les fers, pour les chemins de fer de l'Etat, en Allemagne;

Les blés, pour l'alimentation de l'armée, en Amérique et en Russie;

L'avoine, pour la cavalerie, en Hongrie;

Les charbons, pour la flotte, en Angleterre.

Mais la conduite du gouvernement n'excuserait pas la *Ligue des Patriotes* d'avoir acheté des armes à l'étranger, si réellement elle l'a fait.

Encore une fois, nous sollicitons une explication.

Depuis un certain temps déjà, plusieurs chambres de commerce ont insisté pour que les Compagnies de chemins de fer accordent des facilités particulières de transport aux voyageurs de commerce et, en général, à toute personne qui, pour les besoins de son commerce et de son industrie, est appelée à de fréquents déplacements.

Après étude attentive de la question, on a pensé que la seule mesure de nature à donner satisfaction aux intérêts en cause consisterait dans la création de « billets à parcours » kilométrique différentiel, valables pour

toutes les directions, sur tout le réseau français, étant entendu que les feuillets du carnet de billets, d'une longueur de kilomètres déterminée, ne seraient pas acceptés séparément, et seraient par suite personnels.

Ces billets nouveaux, qui seraient, sans aucun doute, plus particulièrement utilisés par les voyageurs de commerce, n'en seraient pas moins mis à la disposition du public en général.

Par une circulaire que M. le ministre des travaux publics vient d'adresser aux Compagnies, ces dernières ont été invitées à faire connaître leur avis au sujet de cette innovation, qui paraît devoir être très-favorable aux intérêts du commerce.

Publications de mariage.

Jules-Claude Jacquet, maçon, de Saumur, et Adeline-Fernande Villeneuve, cigarière, de Châtelleraut.

Eugène Guério, vannier, et Mathilde Fresneau, typographe, tous deux de Saumur.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on trouve des excellents Vins de Malaga, Madère, Frontignan et Muscatel, à 2 fr. le litre; vieux (5 ans), 2 fr. 50; — Vin de Banyuls, à 4 fr. 75 le litre; le tout verre compris. Ces vins sont très-estimés pour la préparation du quinquina.

CONSEILS ET RECETTES.

REMEDÉ CONTRE LES MAUX DE GORGE.

Par ces temps de brouillard, beaucoup de personnes souffrent de maux de gorge. Voici un remède très-simple et très-efficace si on l'emploie dès que les premières atteintes du mal se font sentir.

Sur vingt ou vingt-cinq feuilles de ronces, on verse un demi-litre d'eau bouillante. On couvre hermétiquement, et, au bout de cinq minutes d'infusion, on ajoute une ou deux cuillerées de vinaigre, pour lui donner une saveur acidulée, et du miel pour sucrer, selon son goût. Cette combinaison de principes astringents et émollients est très-salutaire. On l'emploie comme gargarisme plusieurs fois par jour, le goût est agréable, et on peut en avaler quelques gorgées sans inconvénient.

DÉSINFECTATION PAR LA POUDRE.

On continue à parler partout de désinfection; et les personnes timorées — ou prudentes — se plaignent toujours plus ou moins, soit de la rareté des désinfectants, soit de leur odeur, soit du danger qu'il y a parfois à respirer les plus efficaces.

L'un des meilleurs est sans contredit l'éther azoteux, lequel n'agit en somme que par les vapeurs nitreuses qu'il dégage, et qui brûlent et détruisent tous les germes nuisibles avec lesquels elles se trouvent en contact.

Or, la poudre de chasse, quand on l'enflamme, émet précisément des vapeurs sulfureuses et nitreuses en grande quantité; si bien qu'on est facilement en mesure de désinfecter un appartement en y brûlant un peu de poudre de chasse.

C'est là un procédé qui n'est pas coûteux et qui est facile à employer: il suffit, en effet, d'une petite quantité de poudre pour assainir une pièce assez étendue: une charge ou deux suffisent largement.

COLLE IMPERMÉABLE.

On fait tremper de la colle forte ordinaire dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle s'amollisse

(il faudra cependant la retirer avant qu'elle n'ait perdu sa forme primitive); après quoi on la met dissoudre dans de l'huile de lin ordinaire, sur un feu très-doux, jusqu'à ce qu'elle se prenne comme une gelée.

Elle peut alors servir pour joindre toute espèce de matières, puisque, outre sa force et sa dureté, elle a l'avantage de pouvoir soutenir et braver l'action de l'eau.

Il est superflu d'ajouter combien cette découverte est utile, car chacun est à même de l'apprécier en en faisant l'essai. Elle sera surtout très-importante pour la marine, ayant plus de ténacité que le goudron et étant comme lui imperméable à l'eau.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année). J. BRETON, administrateur.

Lundi 17 novembre 1884,

La Fille du Tambour-Major

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Jacques OFFENBACH.

Distribution:

Le lieutenant Robert	MM. Dechesne.
Monthabor	Naveu.
Griquet, tambour	Nôé Cadeau.
Le duc della Volta	Labranche.
Le marquis de Bambini	Descosse.
Clampas	Allain.
Gregorio	Hennessy.
Le sergent Morin	Pascaud.
Zerbillini	Boucher.
Del Ponto	Hertz.
Stella	M <sup>mes</sup> Dupouy.
La duchesse della Volta	Cantrille.
Claudine, cantinière	Dalbret.
La prieure	Allain.
Francesca	Marcell.
Lorenza	Prudhomme.
Lucrezia	Forda.
Bertha	Alice.

Au 4<sup>e</sup> acte: Entrée des Français dans Milan, avec tambours et musique militaire en tête.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

L'INSERTION parue dans l'*Echo Saumurois* les 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 4 novembre, concernant un magasin de vins en gros à céder, a pu donner lieu à de fausses interprétations.

Cette annonce ne concernait nullement l'ancienne maison de M. DESCHAMPS fils, située à la Croix-Verte, laquelle est cédée depuis quelques années à M. BRISSON, mais bien un établissement situé à Noyant, appartenant à M. Beurois.

Marché de Saumur du 15 Novembre

Blé semence (Ph.)	15 50	Huile de noix	50 130 —
Froment 1 <sup>er</sup> q. (Ph.)	15 25	Graine trèfle	50 —
Froment (Ph.)	77 —	— lin	70 —
Halle, moyenn.	77 14 93	— luzerne	50 —
Seigle	75 11	Foin (dr. c.)	780 70475
Orge	65 11 50	Luzerne	780 68472
Avoine h. bar.	50 8 75	Paille	780 40445
Fèves	75 12	Amandes	50 —
Pois blancs	80 35	Cire jaune	50 190 —
— rouges	80 28	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—
Colza	65 —	qualité (52 k. 500)	43 —
Chenevis	50 —	2 <sup>e</sup>	40 —
Farine, culas	137 44 —	3 <sup>e</sup>	37 —

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'*Echo Saumurois*.

MARIELLE

C'est Noël qui se sauvait, Olivier! J'avais les jambes à mon cou, qu'il m'aurait tortu, le vieux blasphemateur, s'il l'avait empoigné. Heureusement que je cours plus vite que lui, il ne me rattrapa point, il ne me pulvérisa pas; un buisson accrocha le pan de son habit, et pendant qu'il se décrochait, je filai si bien des talons que j'arrivai aux Molinottes mouillé comme un canard, essouffé, la figure noire de peur, car papa Hubert a une diable de canne et des griffes qu'il n'eût pas fait bon pour moi expérimenter. Mes parents m'attendaient.

— Es-tu accepté? me demanda mon père.

— Epouses-tu? interrogea ma mère.

— La semaine des quatre jeudis, trois jours après jamais. Perrine héberge un moulon d'amoureux blonds, bruns, châtain; yeux roux, yeux bleus, yeux gris, yeux verts; fermiers, meuniers, potiers, boulangers, cafetiers, laboureurs, pasteurs, locataires et propriétaires; des de Perros et des de la Clarté, des de Louane et des de Treburdin;

pas besoin que je me joigne à eux; le papa beau-père m'a regalé d'un piquant billet de congé (je me frottais les joues, etc...).

— Quel dommage! s'écrièrent mes parents, nous verrons ailleurs.

— Gardez votre ailleurs, je ne veux plus courtoiser de promesses, je n'aime qu'une femme, Fanchonnette, ma Fanchonnette. A elle, mon cœur, ma main!

— Et tes parents consentent que vous vous mariiez, dis-je.

— Ouïche non! mais quand je serai majeur, j'éleverai la voix.

— Noël!

— Je sommasserai une fois, deux fois, deux fois et demie, trois fois s'il le faut, et s'ils ne consentent point, je passe outre.

— Triste mariage, Noël, dit Marielle; le bon Dieu ne le bénira pas. Rappelez-vous ses commandements: « Honore ton père et ta mère. »

— Je me les rappelle. Mais l'Evangile vaut les commandements, et il nous préche de quitter notre père et notre mère pour notre femme, repartit Noël, triomphant d'accommoder son désir à son devoir de fils.

— La femme qu'ils vous ont choisie, non celle que vous épousez malgré eux, répliqua Marielle.

— Vous me rétorquez avec le catéchisme de Fanchonnette, grogna maussadement Noël. Elle

aussi me soutient mordicus que le bon Dieu ne nous bénirait pas. J'insistais, elle m'a signifié de ne plus mettre les pieds chez elle sans l'autorisation de mes parents. Comme je me gendarmais contre cet ordre, elle m'a rendu ma parole, mon anneau, mes cadeaux, fallait voir de quel air! O l'inconstante... O l'infidèle... Etais-je nigaud de l'aimer à ce point si bêtassement... rompre avec moi... son ami d'enfance, son futur de jeunesse... et elle qui me jurait qu'elle n'épouserait que moi, oui que moi Olivier Kerrilis! bonne foi, elle mentait, la menteuse, à preuve qu'au rebatement de l'homme et de la femme de chez vous, ric rac, son amour était flambé, brisé, fini!... les femmes, ça n'a ni conscience ni cœur.

— Vous êtes injuste envers Fanchonnette, lui dit Marielle, son honnête conduite est une preuve qu'elle en a, car c'est de la conscience et du cœur que d'agir comme elle agit, au lieu d'apporter la division et le trouble dans votre famille.

Noël allait répliquer, mais il en fut empêché par notre entrée aux Molinottes, dont nous étions rapprochés tout en courant sans nous en apercevoir. Les parents étaient à la maison, la mère flait sa quenouille assise sur le coffret poli adapté le long du devant d'un lit à deux étages. Elle s'enquit de ce qui nous amenait, les paysans n'ayant pas coutume de se promener les jours sur semaine, quand le blé est à battre aux champs et le pain à

pétrir dans la meule. Je lui offris Marielle. Instruite de la jalousie de Simone, de la faiblesse de mon frère et de la partialité de ma mère, la brave fermière n'hésita pas à louer Marielle, qu'elle savait douce, active, laborieuse, économe et rangée. De suite, elle la promena de haut en bas des Molinottes pour la mettre au fait de son ouvrage. Dans sa satisfaction de trouver Marielle une ménagère au courant de son service, elle augmenta le gage qu'elle avait coutume de donner à ses servantes et promit à Marielle de la traiter comme sa fille. — Tu auras les clés de l'office, lui dit-elle, la haute main sur les domestiques, tes dimanches à toi. A Pâques, en plus de tes cent francs, je te ferai présent d'un jupon de drap; au premier de l'an d'un tablier. Bois tant que tu voudras du lait chaud pour te fortifier, ne te lève qu'à sept heures le matin et ne veille pas tard, car tu es délicate et quasi tuée de fatigue...

(A suivre.)

AUGUSTA COUPRY.

Rue des Petits-Champs, dans une maison qu'on vient de démolir, il y avait une pension de jeunes filles et un charcutier dont les deux enseignes ne faisaient qu'une. Si bien qu'on lisait sur la même ligne:

Pension de jeunes demoiselles. A la renommée des bonnes langues.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.  
ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.  
Canton de SAUMUR. — Commune de BAGNEUX.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Construction à forfait d'un logement et aménagement à l'école de filles.

Le Maire de la Commune de Bagnoux prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Bagnoux, le dimanche 30 novembre 1884, à une heure après midi, à l'adjudication à forfait des travaux pour la construction d'un logement et aménagement à l'école de filles.

Les devis s'élèvent à la somme de 3,093 fr. 82 c., compris les honoraires de l'Architecte. (868)

**A VENDRE BEAU JARDIN**  
Maisonnette et onze ares  
Enclos de murs,  
Rue de l'Abattoir,  
Dépendant de la succession de M. Noël Girard.  
S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A CÉDER**  
A prix d'argent, rente ou fermage,  
EXCELLENT ATELIER DE CHARRON à Loudun.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun. (870)

Etude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

JOLIE Maison de plaisance AVEC JARDIN  
Nouvellement construite,  
Comprenant : quatre chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine, un grand cabinet de toilette et deux autres ;  
Écurie pour un cheval, remise, citerne, puits avec pompe, deux grandes caves, pressoir, basse-cour.  
Cette maison est située à la Salle, commune de Montreuil-Bellay, à mi-côte de la rivière le Thouet, et joint le parc de M. Palustre.  
Prix : 9,000 francs.  
Facilités de paiements.  
S'adresser à M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay. (871)

**A AFFERMER A TITRE DE FERME**  
Pour la Toussaint 1885  
1<sup>re</sup> LA FERME DE COURBETTE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Joseph Méchine ;  
2<sup>me</sup> LA FERME DE LA CARPENTERIE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Auguste Fourrier.  
S'adresser à M. Le Houx, à Courbette. (842)

**Matelas neufs, Coutil fil,**  
DEPUIS 25 FR.  
Pesant 16 à 18 kilos.  
S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEFRETTE. (900)

**A VENDRE**  
Voiture de voyageur de commerce  
En très-bon état.  
S'adresser au bureau du journal.

**AUX ÉLÉGANTS**  
CHEMISERIE MODÈLE

**M. MONTEL**  
43, rue du Portail-Louis, 43.  
La maison se charge des RÉPARATIONS.  
9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.  
Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

**AVIS**  
L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)  
Saumur, imprimerie P. GODET.

**Crédit à tout le Monde**  
PAR  
**L'ÉPARGNE POPULAIRE**  
Maison de Vente à Crédit par Abonnement  
ADMINISTRATION ET MAGASINS  
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,  
**ANGERS**  
SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,  
**SAUMUR**

**Pharmacie A. CLOSIER**  
20, rue du Marché-Noir, 20  
**SAUMUR**  
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.  
**PRIX MODÉRÉS**

**SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS**  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.  
**LA VELOUTINE**  
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 8, rue de la Paix



**COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE**  
DE  
**B. HAFFNER AÎNÉ**  
DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répandu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.  
Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèche par la construction qui est en bois revêtu de tôles ; es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi : les fabricants sont obligés de perforer leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.  
Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.  
M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.  
Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné :

1<sup>o</sup> Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce ;  
2<sup>o</sup> Suppression des goudjous qui servent à faire pivoter les portes ; ils sont remplacés par des cols de cygne qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goudjous et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse ;  
3<sup>o</sup> Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles, qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière ;  
4<sup>o</sup> La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire ; de cette façon, aucun trou ne traversant ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.  
Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haffner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.  
Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'en portent que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.  
En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans			Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Service	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir					
3	8	matin, express-poste.	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30					
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46					
9	13	matin, omnibus-mixte.	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 06	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54					
1	25	soir, omnibus.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06					
3	32	soir, express.																
7	15	soir, omnibus.																
10	36	soir, omnibus-mixte. (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.		
Heures	Minutes	Service	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir			
3	26	matin, direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	7 00	1 55	8 35	5 50	12 50	6 10	12 50	6 10			
8	21	soir, omnibus.	6 53	7 53	2 22	4 50	8 41	8 20	2 51	9 53	6 28	1 28	7 08	1 28	7 08			
9	37	soir, express.	7 02	8 02	2 11	4 51	8 51	8 34	3 4	10 11	6 55	1 57	7 56	1 57	7 56			
12	48	soir, omnibus-mixte.	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	9 27	3 54	11 2	7 50	2 52	9 18	2 52	9 18			
4	44	soir, omnibus-mixte.	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	9 57	4 24	11 27	8 42	3 30	10 28	3 30	10 28			
7	4	soir, omnibus (s'ar. à Tours)						10 32	4 56	12 1	9 24	4 31	11 7	4 31	11 7			
10	24	soir, express-poste.																